



ANNALES
DE
L'UNIVERSITE
MARIEN NGOUABI

Sciences Économiques et Gestion

VOL. 21, N° 2 – ANNEE: 2021

ISSN : 1815 – 4433 - www.annaesumng.org

Indexation : Google Scholar

ANNALES DE L'UNIVERSITE MARIEN NGOUABI SCIENCES ECONOMIQUES ET GESTION



VOLUME 21, NUMERO 2, ANNEE: 2021

www.annaesumng.org

SOMMAIRE

Directeur de publication

G. ONDZOTTO

Rédacteur en chef

J. GOMA-TCHIMBAKALA

Rédacteur en chef adjoint

Mathias M. A. NDINGA

Comité de Lecture :

AMOUSSOUGA GERO F. V.,
Cotonou (Bénin)
BEKOLO-EBE B., Douala
(Cameroun) BIAO A., Parakou
(Bénin)
BIGOU LARE, Lomé (Togo)
DIATA H., Brazzaville (Congo)
KASSE M., Dakar (Sénégal)
LENGA S. D., Brazzaville (Congo)
MAKOSSO B., Brazzaville
(Congo) MANTSIE R., Brazzaville
(Congo) N'GBO AKE G., Abidjan
(Côte d'Ivoire)
ONDO-OSSA A., Libreville
(Gabon) YAO NDRE, Abidjan
(Côte d'Ivoire)

Comité de Rédaction :

DZAKA KIKOUTA., Brazzaville
(Congo)
MAMPASSI J. A., Brazzaville
(Congo)

Webmaster

R. D. ANKY

Administration - Rédaction

Université Marien Ngouabi
Direction de la Recherche
Annales de l'Université Marien
Ngouabi
B.P. 69, Brazzaville – Congo
E-mail : annales@umng.cg

ISSN : 1815 - 4433

- 1 **Mode d'accès à la terre : quels sont les effets sur la productivité des agriculteurs congolais ?**
MBOULOU S. R.
- 15 **Caractéristiques et déterminants de la pauvreté en Afrique : un état des lieux**
BOUTALEB K, BOUTALEB O
- 32 **Changement climatique et production agricole au Congo**
MOULOU A., OFFELE OKOPOUE J.
- 48 **Perceptions et adaptations au changement climatique dans le sud du Mali**
SOUMAORO T, KONTE M. A., DAGNOKO S
- 66 **Facteurs explicatifs de l'orientation géographique des importations du Congo en Asie et dans l'Union européenne (UE28)**
KOUTIMA BANZOUZI J. M.
- 87 **Ouverture commerciale et croissance économique au Togo**
KPEMOUA P.
- 106 **Incidence de la qualité de la gouvernance sur la dette publique extérieure au Congo**
OKANI ONUO D. P.
- 120 **Effet économique de la pandémie covid-19 sur l'espérance de vie dans les pays de la communauté économique des états de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)**
KOUDJOM E., ADONKOR K., TSAMBOU A. D.
- 132 **Impacts du changement climatique sur la production du maïs au Mali**
KONTE M. A., SOUMAORO



INCIDENCE DE LA QUALITE DE LA GOUVERNANCE SUR LA DETTE PUBLIQUE EXTERIEURE AU CONGO

OKANI ONUO D. P.

*Laboratoire de recherche et d'Études Économiques et sociales
Faculté des Sciences Économiques
Université Marien NGOUABI
République du Congo*

RESUME

L'objectif de cette étude consistait à évaluer l'incidence de la qualité de la gouvernance sur la dette publique extérieure au Congo. A partir des données de 1987 à 2016 et d'un processus ARDL (Autoregressive Distributed Lad), il en ressort que seuls deux indicateurs de la gouvernance politique "Etre à l'écoute et rendre les comptes" et de l'indicateur "Stabilité politique et absence de violence" ont une incidence négative sur la dette publique extérieure au Congo. Au-delà de cette étude, d'autres méthodes d'analyse devraient consolider nos conclusions en utilisant d'autres dimensions de la gouvernance que nous n'avons pas explorées notamment le contrôle de la corruption.

Mots-clés : : Gouvernance, dette publique extérieure.

Classification JEL: H11, H63

ABSTRACT

The objective of this study was to assess the impact of the quality of governance on external public debt in Congo. From the data from 1987 to 2016 and from an ARDL (Autoregressive Distributed Lad) process, it appears that only two indicators of political governance " voice and accountability " and the indicator " Political stability and the absence of violence " have a negative impact on the external public debt in Congo. Beyond this study, other methods of analysis should consolidate our conclusions by using other dimensions of governance that we have not explored including the control of corruption.

Keywords: Governance, external public debt.

JEL classification : H11, H63.

INTRODUCTION

La récente crise de la dette européenne et ses retombées politiques et économiques, ont ramené au centre de la recherche internationale et de l'économie politique, le débat sur la qualité de la gouvernance dans la résolution des questions des dettes publiques. Ce débat qui, par ailleurs, a été soulevé suite à la crise de la dette latino-américaine dans les années 1980, se poursuit actuellement au regard de la croissance des dettes publiques particulièrement dans les pays pétroliers de l'Afrique Subsaharienne centrale.

Sur le plan théorique, outre les traditionnelles explications économiques qui sont les plus abondantes dans la littérature, le débat sur la dette est actuellement vu sous l'angle institutionnel. Ainsi, ce sont les défaillances des décideurs politiques qui sont à son origine (Alesina et Tabellini, 1989). Sur le plan empirique il y a des études qui confirment que la qualité de la gouvernance joue un rôle non négligeable sur la dette publique extérieure [Chiminya et Nicolaidou (2015) ; Eisl (2017) ; Tarek et Zidi (2017)] et d'autres qui trouvent que la qualité de la gouvernance a un impact marginal sur la dette publique [Alesina et Weder (1990) ; Faure (2009)].

En Afrique subsaharienne, nombreux des pays qui avaient bénéficié des allègements de la dette aux titres de l'Initiative en faveur des Pays Pauvres Très Endettés (IPPTE) et des Initiatives d'annulation de la dette multilatérale (IADM) se retrouvent aujourd'hui surendettés, tel est le cas du Congo¹ qui après les révélations sur sa dette dissimulée, connaît une dette insoutenable. La dette extérieure qui représentait environ 93 % de la dette totale avant l'IPPTE était réduite à 20% suite à l'annulation. Mais juste après, elle a progressivement augmenté. Elle est ainsi passée de 20 % du PIB en 2010 à 36.5 % du

PIB en 2014, et à 52,2% du PIB à la fin de 2016² pour atteindre 110 % en 2017², soit le quintuple en sept ans dépassant même le critère de convergence de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) fixé à 70% du PIB.

Le déficit budgétaire a atteint 17% en fin 2016, alors que les recettes sont passées de 47% du PIB en 2013 à environ 31% en 2016. Un manque du financement du déficit a eu pour conséquence l'accumulation d'importants arriérés intérieurs et la dette publique extérieure est estimée à environ 5329 milliards de dollars (FMI, 2017).

L'analyse de l'incidence de la gouvernance sur la dette publique au Congo soulève plusieurs interrogations. En effet, La qualité des institutions est un facteur important dans la gestion de la dette (Acemoglu et al 2015). Or au Congo, les différents indicateurs de la gouvernance mis en place par Kaufmann et al (être à l'écoute et rendre les comptes, la stabilité politique et absence de violence, la qualité de la réglementation, l'efficacité gouvernementale, le règne de la loi, et enfin le contrôle de la corruption) sont tous inférieurs à - 0,2 (BM 2016) sur un intervalle compris entre -2,5 et +2,5. Dans ces conditions, il est important de se demander dans quelle mesure ceux-ci affectent la dette du pays, quelle est l'incidence de la qualité de la gouvernance sur la dette publique extérieure au Congo?

L'Objectif principal de ce travail est d'analyser l'incidence de la qualité de la gouvernance sur la dette publique extérieure au Congo, spécifiquement il s'agit de présenter la situation de la gouvernance et de la dette publique extérieure du Congo et d'évaluer l'incidence de la qualité des indicateurs de la gouvernance politique, économique et institutionnelle au Congo.

En se référant à la littérature et aux indicateurs de Kaufmann et al (2016) sur la qualité de la gouvernance, il apparaît que

¹ Le Mozambique est aussi dans le même cas avec une dette de 120% du PIB

² Toutes les données chiffrées ci-après ont pour source le document "Perpectives Economiques en Afrique" élaboré conjointement par la BAfD, OCDE, le PNUD en 2017.

selon Asiedu (2003) que la gouvernance au Congo comme dans la majorité des pays pauvres très endettés est de qualité faible. Ainsi, la qualité de celle-ci a des effets néfastes sur la dette publique extérieure. Nous soutenons dans ce travail que la faible qualité des indicateurs de gouvernance politique, économique et institutionnelle amplifie la dette publique extérieure au Congo.

Ce travail est organisé en six points: après l'introduction, la deuxième section examine la situation de la qualité de la gouvernance et la situation de la dette publique extérieure au Congo; la section trois se concentre sur la revue de littérature; la quatrième section est une présentation de la méthodologie de l'étude et à l'estimation du modèle; la cinquième section est consacrée à la discussion des résultats et enfin la section six se concentre sur la conclusion et les implications de politiques économiques.

2. Situation de la gouvernance et de la dette publique au Congo

Cette section se subdivise en deux sous sections: la première fait état de la situation de la gouvernance au Congo et la seconde traite de la situation de la dette publique extérieure au Congo.

2.1. La qualité de la gouvernance au Congo³.

Malgré les avancées réalisées au début des années 1990, le système de gouvernance au Congo a connu des difficultés à faire asseoir un cadre démocratique permettant aux citoyens d'exprimer leur choix librement (RNDH, 2006). Ces insuffisances dans la gouvernance politique n'ont pas permis de mettre en place une bonne politique économique, d'asseoir des institutions crédibles et une justice impartiale, de protéger les droits humains et de permettre à la société civile de s'exprimer librement.

L'évolution politique du Congo est caractérisée depuis son accession à l'indépendance en 1960 par la fréquence élevée de changements constitutionnels. En effet, sur plus de cinquante années d'indépendance, environs neuf ont été administrées sous des constitutions provisoires. Cette instabilité a conduit à recourir aux solutions extra constitutionnelles.

La gouvernance politique au Congo a également été marquée par une tendance vers l'autocratie, notamment sous le régime monopartite. L'accession au pouvoir au Congo s'est souvent caractérisée par le recours à la violence et à la faible représentation des populations.

Le pays connaît aussi les fréquents changements et modifications de constitutions, la violence caractérise l'évolution politique et l'alternance en république du Congo. De 1963 à 1991, sous le régime du parti unique, quatre présidents se sont succédés au pouvoir à la suite d'un coup de force (1963, 1968, 1977, 1979). Le pays a connu deux guerres.

La libéralisation du début des années 1990 a eu pour effet la création de nombreux partis et associations politiques. Cependant, force est de constater que bon nombre de ces partis et associations ont une existence éphémère, du fait que les promoteurs manquent généralement de projets politiques pertinents et mobilisateurs. A tel point que ces partis politiques ou associations ont un nombre réduit d'adhérents et sont essentiellement basés sur les regroupements ethniques et régionaux.

Malgré l'adoption d'une loi sur les partis politiques, le paysage politique est marqué par une faible représentation de l'opposition à l'Assemblée Nationale. Cela réduit son impact sur le contrôle des politiques publiques et remet en cause la crédibilité de la démocratie.

³ Le RNDH 2006/2007 dont le thème est « Gouvernance, cohésion sociale et développement humain durable en République du Congo »

La gouvernance politique au Congo est aussi marquée par le non-respect de l'équilibre des pouvoirs. En effet, l'exécutif a toujours tendance à contrôler le législatif et le pouvoir judiciaire, cela quel que soit le régime politique. En plus les organisations de la société civile ont un rôle limité. En dépit de leur nombre important, ces organisations souffrent d'un déficit organisationnel qui ne leur permet pas de jouer efficacement leur rôle de relais entre les citoyens et les gouvernants. De même les médias, malgré un arsenal juridique censé garantir la liberté, la diffusion et l'accès du public à celles-ci n'ont pas l'impact souhaité. Malgré la libéralisation amorcée en 1990, entraînant la multiplication des journaux, l'ouverture des chaînes privées de radio et de télévision la liberté de la presse n'est pas effective.

Le faible niveau de la gouvernance politique a des conséquences sur celui de la gouvernance institutionnelle. Il s'agit du non-respect du cadre institutionnel et réglementaire, la fragmentation du processus de prise de décision, du faible degré de la transparence et de responsabilité, de la faible participation des populations à la gestion des affaires d'intérêt général et l'inefficacité des réformes.

La gouvernance institutionnelle au Congo se caractérise par le faible degré d'application et le non-respect des lois et règlements dans la plupart des administrations (la police, les finances et budget, dans les services de la santé, de l'éducation, des eaux et forêts etc.). En plus, les services publics ont un coût élevé. Cela est dû au fait que le cadre réglementaire est confus et rigide, ce qui engendre de nombreuses formalités administratives et des paiements aux différentes étapes du circuit administratif. Cela se solde par l'existence de plusieurs centres de prise de décision.

Le Congo se caractérise aussi par un faible niveau de transparence. Il est observé une faiblesse dans la vulgarisation des

informations et de concertation autour des actions publiques. Le public a un accès limité aux politiques et stratégies du gouvernement. De même, les données statistiques et budgétaires sont difficilement accessibles, elles sont indisponibles et moins fiables.

Les institutions chargées de faire respecter l'obligation de rendre compte dans le secteur public sont: le Parlement, le Contrôle d'Etat, l'Inspection Générale des Finances, la Cour des Comptes etc. Malgré l'existence de ces institutions, force est de constater que le rôle de ces dernières est limité par la non application des textes et des difficultés rencontrées.

Plus encore, l'administration publique congolaise est gangrenée par la fraude et la corruption. De manière générale, des facteurs incitant à la corruption apparaissent chaque fois que les agents de l'Etat disposent d'un pouvoir discrétionnaire étendu et ne sont pas tenus de rendre compte de leur action. De même, quand les usagers cherchent à obtenir un service dans les plus brefs délais et à moindre coût. La montée de la fraude et de la corruption ont forcément des implications sur le fonctionnement et l'évolution de l'économie globale.

La gouvernance économique au Congo se caractérise⁴ par: le non-respect, des priorités retenues en matière de développement: le faible engagement du gouvernement et la capacité limitée de l'Etat à appliquer les réformes, le manque d'orthodoxie dans la gestion des finances publiques marqué par de nombreux dérapages, l'absence d'une politique conséquente de mobilisation des ressources longues, l'essentiel de l'investissement étant le fait, soit du secteur pétrolier, soit de l'Etat à partir des recettes pétrolières, l'absence, malgré l'existence d'un code et d'une charte des investissements, d'un environnement macroéconomique propice aux affaires; le non-respect des principes de passation des marchés publics; la prédominance des

⁴ Confère: F:\CONGO Sept 2004 -\PNUD Brazza projects sept 2004 -\RNDH 2 - sept 2004 -\Reports\Draft reports\Synthesis report - version 10

comportements rentiers, tant au niveau de l'Etat qui est l'agent central de captation et de distribution de la rente, qu'à celui des entreprises qui limitent souvent l'essentiel de leurs activités aux marchés.

2. 2 Situation de la dette en République du Congo

S'agissant de la dette publique congolaise, les quatre cinquièmes de celle-ci ont été contractés pendant l'exécution du plan quinquennal 82-86. L'augmentation de la capacité d'endettement, l'existence d'une surliquidité au niveau du marché des euros et les difficultés d'accéder aux crédits concessionnels ont conduit la République du Congo à s'endetter au prix du marché auprès des sociétés pétrolières, des banques et des fournisseurs. Aussi, l'encours global de la dette publique du Congo a-t-il été multiplié par 3,46 entre 1980 et 1990, passant de 316,6 à 1096,9 milliards de francs CFA. La poursuite des emprunts et la dévaluation du franc CFA en 1994 ont fait passer cet encours à 2717,9 milliards en 1995. L'accumulation d'un important stock d'arriérés a hissé la dette au niveau de 4438,4 milliards en 2000 et 4627,376 en fin mars 2003. Le traitement du stock d'arriérés en 2004 a permis à la République du Congo de bénéficier d'un important rééchelonnement de sa dette vis-à-vis du Club de Paris à hauteur de 799,865 milliards de francs CFA et surtout d'une annulation de 647,254 milliards de la part du même club. La République du Congo a également obtenu une annulation de 71,416 milliards auprès des créanciers multilatéraux, ce qui, ajouté aux paiements effectués au titre des arriérés et du service de la dette a ramené l'encours total à 3328,45 milliards de francs CFA à fin 2004.

Quant au service de la dette, son niveau est devenu insupportable à partir de 1984 lorsqu'il a dépassé le tiers et a pratiquement atteint les deux cinquièmes des recettes budgétaires (39,8%). Après une baisse temporaire due aux rééchelonnements obtenus dans le cadre des programmes d'ajustement structurel de 1986 à 1989, le service de la dette a poursuivi sa hausse jusqu'à atteindre 164,5% des recettes

budgétaires et 50,2% des exportations de biens et services en 1998. En moyenne, l'Etat congolais consacre, depuis 1983, 36,2% des recettes budgétaires annuelles au paiement du service de la dette. Après les sommets atteints entre 1997 et 2002, une baisse du poids du service de la dette a été observée depuis l'an 2003. Le poids du service de la dette et surtout le manque d'orthodoxie dans la gestion des finances publiques a pour conséquence le déficit quasi chronique de celles-ci. Les seules exceptions sur ce plan sont les années qui marquent le début des booms pétroliers (1974, 1979, 2000). Capacité limitée de gestion de la dette publique.

Deux décennies d'endettement lourd (1984-2004) ont révélé les limites des autorités congolaises dans la gestion de la dette. Ces limites se situent à deux niveaux. Le premier niveau concerne les conditions d'emprunt et de remboursement de la dette, les autorités congolaises ayant dû parfois emprunter à court terme et à des conditions non concessionnelles, notamment auprès des banques, ce qui a conduit à l'alourdissement du service de la dette et à l'accumulation d'arriérés. Le second niveau a trait à l'affectation des ressources empruntées, celles-ci ayant souvent servi soit à couvrir les déficits du budget de fonctionnement, soit à financer des projets non rentables, soit encore à financer des projets dont la rentabilité ne se révèle qu'à long terme. En résumé, il n'existe pas de capacité suffisante pour l'élaboration et la mise en œuvre d'une politique d'endettement public efficace. En particulier, le processus de passation des marchés dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement public est caractérisé par l'inefficience, la gabegie et la corruption.

3. Revue de littérature

Le débat relatif à l'incidence de la gouvernance sur la dette publique extérieure est examiné par une littérature théorique et empirique.

Sur le plan théorique, le contrôle de l'action de l'Etat est examiné au travers du cadre conceptuel mis au point par les théories

traditionnelles d'une part et de l'autre par la nouvelle économie institutionnelle.

Dans cette approche traditionnelle, il se dégage quatre catégories de théorie : la théorie de l'Etat bienveillant (il s'agit des explications macroéconomiques de la dette publique); la théorie des choix publics organisés autour de quatre domaines d'étude; la théorie des conflits de répartition des ressources publiques et enfin la théorie des types de régimes.

La littérature économique fournit plusieurs explications macroéconomiques permettant de bien cerner la question de la dette publique. Dans cette perspective, l'Etat agit comme un planificateur social bienveillant (Keynes, 1936). Il est supposé jouer un rôle global neutre pour rectifier les défaillances du marché. Lui-même ne fait pas l'objet de contrôle. La dette publique permet de lisser l'impôt (Barro, 1979); la consommation et l'investissement pour assurer la redistribution et l'équité intergénérationnelle (Alesina et Parotti, 1994). Selon cette vision, les gouvernants ne peuvent pas s'endetter au-delà des besoins de la nation. Les déficits budgétaires (ou excédents) servent à compenser les revenus faibles ou élevés (ou les dépenses faibles ou élevées) afin d'améliorer le bien-être général et rectifier les défaillances du marché. Actuellement, ces explications macroéconomiques sont abandonnées car il y a pas mal d'études qui montrent que l'Etat et les décideurs publics n'agissent pas nécessairement dans le but de maximiser le bien-être général. L'une des critiques les plus sévères vient des théoriciens des choix publics.

Les théories du choix public est un courant économique qui décrit le rôle de l'Etat et le comportement des électeurs, des politiciens et des fonctionnaires. Elles entendent ainsi appliquer la théorie économique à la science politique. C'est Buchanan Prix Nobel d'économie en 1986 qui est l'un des auteurs séminaux de cette théorie. Les modèles comportementaux opportunistes développés sous les théories du choix public sont basés sur l'hypothèse que

les politiciens privilégient les avantages politiques plutôt que les avantages sociaux. Dans ces conditions, il est peu probable que les dettes contractées par l'Etat puissent être utilisées pour les fins d'intérêt général.

Cela est illustré par la théorie du cycle politico-économique développée par Nordhaus (1975). De même dans la théorie de la bureaucratie et de la maximisation du profit Niskanen (1971) et enfin, la théorie du marché politique développée par Buchanan (1980) et Tullock (1967), Les subventions se dirigent de préférence vers les secteurs dont les problèmes sont politiquement les plus apparents, où existent des groupes de pression. Bien souvent, l'intervention étatique n'est qu'aide clientéliste apportée à des intérêts privés. Ce comportement désoriente les fonds d'investissement vers les projets sans utilité commune.

Enfin la théorie de la recherche de rente consiste à favoriser l'obtention d'une rente à l'aide de la manipulation ou de l'exploitation de l'environnement économique ou politique, au lieu qu'un revenu correspondant à une activité apportant un surplus de richesse pour la collectivité Tullock (1967).

Mais, la théorie des choix publics a souvent été critiquée et perçue comme une théorie conservatrice opposée à toute intervention de l'Etat dans l'économie puisqu'elle met en exergue les carences de l'Etat et son inefficacité à corriger les imperfections du marché. Elle est reprochée aussi du fait de son incapacité à fournir un cadre adéquat pour une analyse unifiée des changements dans l'allocation des ressources.

Par ailleurs, les théories de conflits de distribution gouvernementaux se concentrent sur une augmentation du montant de la dette publique extérieure causée par des conflits de distributions inter et extra gouvernementaux Alesina et Tabellini (1989),

Enfin les théories de types de régimes sur les distorsions de la dette publique sont examinées par Olson (1993) et par d'autres

auteurs tels qu'Oatley (2010). Ils soutiennent que les régimes démocratiques ou autocratiques ont des politiques différentes et cela peut avoir un impact sur la décision d'emprunter et d'investir d'un gouvernement. Selon Earsterly (2002), l'insécurité perçue ou réelle sur le futur séjour au pouvoir peut conduire les autocrates à continuer à s'endetter et à utiliser la dette publique pour se maintenir au pouvoir. Cela conduit à diminuer les dépenses dans l'investissement et à augmenter les dépenses de consommation. Pour les démocrates, Oatley (2010) décrit leur incitation à minimiser les actifs du pays et la dette publique pour la consommation au profit de l'investissement.

L'approche traditionnelle explique la dette par les comportements d'opportunistes décrits par les théoriciens des choix publics, par les conflits intra et extra gouvernementaux de répartition et par les types de régimes démocratiques ou autocratiques. Elle n'inclut pas dans son analyse les aspects liés aux institutions et donc à la gouvernance. Celles ci ne sont utilisées que comme des variables de contrôle. Contrairement à cette approche, la nouvelle approche institutionnelle intègre les institutions dans son analyse. La qualité de la gouvernance est aussi un déterminant de la dette publique.

Il manque de consensus autour de la définition du mot gouvernance. Certaines conceptualisations du terme incluent non seulement des dimensions de rationalité et d'efficacité mais aussi des aspects normatifs et éthiques (Banque Mondiale, 2009). Ainsi, la définition proposée par Kaufmann, Kray et Mastruzzi (2010) prend en compte ces différents domaines du terme gouvernance et le définit comme «les traditions et les institutions par lesquelles s'exerce l'autorité dans un pays». Cette définition intègre les six dimensions interdépendantes de la gouvernance (contrôle de corruption, qualité de la réglementation, Etat de droit, efficacité gouvernementale, être à l'écoute et rendre compte et stabilité politique et absence de violence) et permet de résoudre les problèmes de dettes publiques extérieures.

Dans La théorie de la gouvernance et de la dette, il est soutenu que la qualité des indicateurs de gouvernance est capable de minimiser les effets de distorsions des décideurs politiques et les conflits de répartition en ayant des effets à la fois contraignants et favorables sur les acteurs publics et privés. En plus, la gouvernance aide les gouvernements à augmenter leurs capacités de collecte des impôts, induit plus d'investissements, et assure par la suite plus des recettes fiscales.

Des études empiriques mobilisées dans le cadre de ce travail soutiennent l'idée selon laquelle la qualité de la gouvernance est un atout pour résoudre les questions de la dette publique.

Chiminya et Nicolaidou (2015) dans une étude portant sur les déterminants de la dette publique extérieure sur 36 pays d'Afrique Subsaharienne entre 1975 et 2012 avec les moindres carrés ordinaires à effet fixe. Les résultats issus de leur étude soutiennent qu'en dehors des facteurs économiques qui sont les plus courants dans la littérature, les institutions politiques sont les déterminants les plus significatifs de la dette publique extérieure dans les pays d'Afrique Subsaharienne.

Eisl (2017) explique la variation de la dette publique par la gouvernance au moyen d'un panel de 176 pays entre 1996 et 2014. L'analyse quantitative a été menée avec différentes spécificités de régressions à effets fixes multi variés et des modèles à correction d'erreur avec des écarts types corrigés. Il ressort de son analyse que "la stabilité politique", "l'Etat de droit", "le contrôle de corruption", "l'efficacité administrative" et "la qualité de la réglementation" favorisent une moindre accumulation de la dette publique en réduisant la tentation des pouvoirs publics d'emprunter plus. L'application des modèles quantitatifs fait apparaître aussi des effets constants de deux indicateurs de gouvernance publique à savoir la «stabilité politique» et la «qualité de la réglementation» sur l'accumulation de la dette publique.

De même dans une étude sur 17 pays de MENA, Tarek et Zidi (2017) testent l'hypothèse qu'une mauvaise gouvernance conduit à une accumulation plus importante de la dette publique à travers l'indice de gouvernance mondiale. Les résultats obtenus sont les suivants: seuls trois indicateurs de gouvernance (l'indice de "stabilité politique" et "l'absence de violence", l'indice de la "qualité de la réglementation" et l'indice de "la primauté du droit") confortent bien cette hypothèse. De plus, les estimations suggèrent un impact indirect et significatif de la mauvaise gouvernance opérant via une réduction de la croissance du PIB.

Barisik et Baris (2017) analysent la relation entre la gouvernance et les déficits budgétaires⁵ avec les données de panel de 123 pays en développement dans la période allant de 2002 à 2004. A l'aide des indicateurs mondiaux de la gouvernance développés par la BM; la croissance économique et le taux d'inflation ont été utilisés comme variables de contrôle; Les résultats montrent que la "voix et responsabilité", la "stabilité politique" et la "qualité de la réglementation" sont statistiquement significatifs sur les déficits budgétaires. Leur amélioration conduit à une diminution de ces déficits. En revanche, il n'a pas été vérifié une relation entre "l'efficacité du gouvernement", la "primauté du droit" et le "contrôle de corruption" sur les déficits budgétaires. Par contre, il a été vérifié une importante relation entre l'augmentation du PIB réel et l'inflation qui sont inclus dans les variables de contrôle.

Il ressort de cette revue de littérature que dans l'approche traditionnelle, seul le marché compte et les problèmes de dette publique extérieure sont expliqués par les comportements opportunistes des hommes politiques. Dans la nouvelle approche institutionnelle, une bonne qualité de gouvernance est à même de résorber les problèmes liés à un niveau élevé de dette publique extérieure.

En partant du fait que les crises de dette publique des pays d'Afrique Subsaharienne s'expliquent en termes d'insuffisance en matière de gouvernance, Schmitz (1995) stipule que la gouvernance est envisagée à la fois comme le problème et la solution de la crise de ces Etats. De même selon Alesina et Perotti (1994), ce ne sont pas les types de régimes dictatoriaux ou démocratiques qui déterminent les performances économiques d'un pays, c'est plutôt la pratique de gouvernance du pays qui fait la différence. En plus, La Banque Africaine de Développement, accorde une importance grandissante aux problèmes de gouvernance en Afrique. Ainsi pour notre part, concernant la dette publique extérieure du Congo, il est soutenu que ce sont les indicateurs de la qualité de la gouvernance économique, politique et institutionnelle qui sont susceptibles de mieux expliquer les questions de dette publique extérieure.

4. Méthodologie

L'objectif de notre travail est d'analyser l'incidence de la qualité de la gouvernance sur la dette publique au Congo. la plupart des travaux empiriques portant sur la relation entre la gouvernance et la dette dans notre revue se sont basés sur les modèles avec des données de panel. Notre travail par contre utilise les données chronologiques en nous appuyant sur l'équation de la dynamique de la dette.

En partant des travaux de Husson (1998), sur la dynamique de la dette nous avons:

$$D_{t+1} = D_t + (G_t - T_t) + r_t D_t \quad (1)$$

Où D_{t+1} est la dette à la date $t+1$, G_t la dépense publique, T_t les impôts prélevés (Taxes) et r_t le taux d'intérêt.

Admettant que la dette soit actualisée le modèle 1 devient:

$$D_t = D_{t-1} + (G_{t-1} - T_{t-1}) + r_{t-1} D_{t-1} \quad (2)$$

⁵: L'accumulation des déficits budgétaires entraîne la dette.

Notre modèle diffère de celui de Husson car nous avons inclus des variables supplémentaires. Ainsi, le solde primaire dépend des comportements des gouvernants, par conséquent, on peut noter par :

$$Gov_t^i = (G_t - T_t) \text{ Ou } Gov_{t-1}^i = (G_{t-1} - T_{t-1}) \quad (3)$$

Où Gov_t : représente l'action des gouvernants sur la dette et i : le type de gouvernance que l'Etat peut exercer.

$$D_t = D_{t-1} + \delta Gov_t^i + r_{t-1} D_{t-1} \quad (4)$$

Où δ : est une propension marginale du gouvernement à s'endetter.

$$\text{Or, } Gov_t^i = m_0 + m_1 Gov_t^1 + m_2 Gov_t^2 + m_3 Gov_t^3 + \dots + m_n Gov_t^n \quad (6)$$

Ainsi, (5) devient:

$$D_t = \alpha + \beta D_{t-1} + \delta (m_0 + m_1 Gov_t^1 + m_2 Gov_t^2 + m_3 Gov_t^3 + \dots + m_n Gov_t^n) + \varepsilon_t \quad (7)$$

$$D_t = \alpha + \beta D_{t-1} + (\delta + m_0) + \delta (m_1 Gov_t^1 + m_2 Gov_t^2 + m_3 Gov_t^3 + \dots + m_n Gov_t^n) + \varepsilon_t \quad (8)$$

Posons $\lambda_i = \delta * m_i$ et $\eta_0 = \alpha + \delta + m_0$

$$D_t = \eta_0 + \beta D_{t-1} + \sum_{i=1}^n \lambda_i Gov_t^i + \varepsilon_t \quad (9)$$

En effet, le test ARDL ne nécessite pas que les variables du modèle soient purement I(0) ou I(1). C'est également une technique qui offre la possibilité de traiter conjointement la dynamique de long terme et

Le modèle à des fins d'estimation permet de spécifier l'incidence de la gouvernance sur la dette publique au Congo. On peut, par conséquent, noter que :

$$D_t = f(D_{t-1}, Gov_{polt,eco,inst}), \quad \text{Avec :}$$

De manière développée, nous aurons :

$$D_t = \alpha + \beta D_{t-1} + \delta Gov_t^i + \varepsilon_t \quad (5)$$

Où $\beta = (1 + r_t)$ est le coefficient qui capte l'effet de la dette passée sur la dette présente; ε_t , est le terme d'erreur du modèle.

les ajustements de court terme. Au vu du modèle dynamique de dette présentée, le modèle ARDL est la méthode appropriée puisqu'elle résout le problème d'endogénéité :

$$D_t = \eta_0 + \beta D_{t-1} + \sum_{i=1}^n \lambda_i Gov_t^i + \varepsilon_t$$

$$D_t = \eta_0 + \beta_i \sum_{i=1}^t D_{t-i} + \lambda_i \sum_{j=0}^t Gov_{t-j}^i + \sum_{i=1}^t \varepsilon_t$$

Avec $i = 1, 2, \dots, t$

Et $j = 0, 1, \dots, t$

4.1. Présentation des variables

Au regard de la revue de la littérature et de l'indisponibilité de certaines informations dans notre base de données, les variables choisies pour notre étude sont présentées ci-dessous.

Tableau 1: synthèse sur les sources des données et signes attendus

Variable	Définition	Sources des données	Période	Signe attendu
L_DT EXT P	Dettes publiques extérieures	BM	1987-2016	Variable expliquée
VA	Etre à l'écoute et rendre compte	BM	1987-2016	Négatif
PSAV	Stabilité politique et absence de violence	BM	1987-2016	Négatif
TX CH		BM	1987-2016	Négatif

Source: conçu par l'auteur

En outre le test de normalité a permis de conclure que toutes nos variables suivent une loi normale, le test de stationnarité a montré qu'il y a des variables qui sont intégrées en niveau et d'autre en différence première avec les tests ADF, PP et KPPS au seuil de 5% d'où pour recours à la technique ARDL. En sus de cela le recours à ARDL se justifie aussi par la petite taille de notre échantillon. Selon le critère Akaike le modèle ARDL (3, 1, 2, 3) est le meilleur modèle car il présente l'avantage de perdre moins d'informations. La validation de notre modèle ARDL (3, 1, 2, 3) est également confirmée par l'absence d'autocorrélation des résidus du modèle testé par le corrélogramme d'une part et d'autre part, par la probabilité critique de Ljung-Box qui est supérieure au seuil $\mu=5\%$. $L(R^2=0,825327)$ montre qu'en République du Congo les variations de la dette publique extérieure sont expliquées à hauteur de (82,5%) par les variations des variables retenues dans le modèle

La force de rappel issue de l'estimation du modèle à long terme $CointEq(-1) = -0,827344$ est négative et est

significative au seuil de 5% confirmant ainsi l'existence d'un mécanisme à correction d'erreur, traduisant ainsi un ajustement à la cible de long terme. La statistique de Fisher ($F=5,781951$) est supérieure à la borne supérieure pour les différents seuils de significativité. Et nous concluons à l'existence d'une relation de long terme entre les différentes variables. Les résultats obtenus sont de bonne qualité et peuvent faire l'objet de discussion.

4.2. Présentation des résultats.

Pour apprécier la dette publique extérieure en fonction de ses propres valeurs retardées ainsi que les valeurs présentes et retardées des variables A, TX-CH, PSAV nous avons utilisé la technique autorégressive à retard échelonné (ARDL). Le logiciel Eviews9 offre la possibilité d'effectuer une estimation de manière automatique.

Résultats du test de cointégration de long terme entre la gouvernance et la dette publique extérieure.

Tableau 2: Résultats du modèle de l'estimation de court terme

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
D (L DT EXT P (-1))	0,220448	0,186520	1,181901	0,2569
D (L DT EXT P (-2))	0,390534	0,182689	2,137695	0,0507
D(PSAV)	-0,140718	0,095303	-1,476542	0,1619
D(TX_CH)	-0,000888	0,000948	-0,937183	0,3646
D (TX_CH (-1))	-0,002144	0,001020	-2,101249	0,0542
D(VA)	-0,316181	0,175894	-1,797560	0,0938***
D (VA (-1))	-0,141453	0,079102	-1,788238	0,0954***
D (VA (-2))	-0,111146	0,090817	-1,223853	0,2412
CointEq (-1)	-0,827344	0,182211	-4,540582	0,0005*
Cointeq = L DT EXT P - (-0,4270*PSAV -0,0002*TX_CH -0,5026*VA + 21,2935)				
*significatif à 1%, ** significatif à 5%, *** significatif à 10%.				

Source : Auteur à partir des résultats obtenus sur Eviews 9

Tableau 3: Résultats du modèle de long terme

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
PSAV	-0,426961	0,140915	-3,029916	0,0090**
TX_CHGE	-0,000181	0,000820	-0,220294	0,8288
VA	-0,502594	0,143580	-3,500460	0,0035**
C	21,293464	0,389667	54,645313	0,0000**

* significatif à 1% ** significatif à 5% *** significatif à 10%

Source : Auteur à partir des résultats obtenus sur Eviews 9

Les résultats des différents tests et de l'estimation montrent que le modèle ARDL (3, 1, 2, 3) choisi est un bon modèle. En effet, dans le top de 20 modèles jugés bons, il présente l'avantage de perdre moins d'informations selon le critère d'AIK (voir le graphique 3). Son coefficient de détermination ($R^2=0,825327$) montre qu'en République du Congo les variations de la dette publique extérieure sont expliquées à hauteur de (82,5%) par les variations des variables retenues dans le modèle. De plus, le coefficient du terme CointEq (-1) correspondant au résidu retardé (force de rappel) issu de l'équation d'équilibre de long terme estimé est négatif (-0,827344)

significatif ($p=0,0005$), confirmant ainsi l'existence d'un mécanisme à correction d'erreur. Ce coefficient, exprime le degré avec lequel la variable L DT EXT P (Dette publique extérieure) sera rappelée vers la cible de long terme, traduisant ainsi un ajustement à la cible de long terme.

La validation de notre modèle ARDL (3, 1, 2, 3) est également confirmée par l'absence d'autocorrélation des résidus du modèle. En effet, les résultats du test d'auto corrélation des résidus par le corrélogramme des résidus et les statistiques de Ljung-Box confirment bien qu'il n'existe pas d'auto corrélation entre les résidus. Il ressort des

résultats de ce test que d'une part, tous les termes des fonctions d'autocorrélation (simple et partielle) ne sont pas significativement différents de zéro. La probabilité critique de Ljung-Box est supérieure au seuil $\mu=5\%$. De ce fait, l'hypothèse H_0 d'absence d'autocorrélation est acceptée, ce qui prouve que les résidus du modèle sont des bruits blancs; la statistique de Fisher ($F=5,781951$) est supérieure à la borne supérieure pour les différents seuils de significativité. Et nous concluons à l'existence d'une relation de long terme entre les différentes variables. Ainsi le modèle est de bonne qualité et peut faire l'objet d'une interprétation.

5. Discussion des résultats

Au regard des résultats issus de l'estimation du modèle ARDL (3, 1, 2, 3), un enseignement se dégage. Ce dernier montre qu'en République du Congo la gouvernance politique a une incidence négative sur la dette publique extérieure tant à court qu'à long terme.

5.1. Effets négatifs de la gouvernance politique sur la dette publique extérieure en République du Congo à court terme.

D'après les résultats de l'estimation, les effets négatifs de la gouvernance sur la dette publique extérieure se manifestent par le fait que la gouvernance politique notamment "Etre à l'écoute et rendre les comptes" influence négativement le niveau de la dette publique extérieure. En effet, les coefficients associés à cette variable à la date t et $t(-1)$ sont successivement et simultanément négatifs et significatifs $(-0,316181; -0,141453)$ au seuil $\mu=10\%$ $(0,0938; 0,0954)$. Cela signifie qu'en République du Congo, l'amélioration d'une unité de l'indicateur VA toutes choses égales par ailleurs, a pour effet, une réduction du niveau de la dette publique extérieure à hauteur respectivement de 31,6% et 14,1%. Ces résultats sont en partie ceux obtenus par Barisik et Baris (2017) dans notre revue empirique.

Économiquement ses résultats s'expliquent: la variable VA est un indicateur de la gouvernance politique, elle mesure le

degré de participation des citoyens dans le choix de leur gouvernement, aussi bien que la liberté d'expression, la liberté d'association et l'indépendance des medias. Sa valeur négative révèle qu'au Congo, la population n'est pas impliquée dans l'élaboration des programmes d'endettement. Dans un régime démocratique représentatif, au moyen des élections, les citoyens délèguent leurs pouvoirs aux élus qu'ils peuvent sanctionner aux élections suivantes. Or pour Cling (2002) les élections, telles qu'elles sont pratiquées en Afrique en général et au Congo en particulier, ne suffisent pas à assurer une bonne représentation des aspirations de la population. En plus l'ensemble des évaluations effectuées par les institutions de Bretton Woods (BM et FMI, 2002) mettent en évidence les lourdes insuffisances du fonctionnement des processus participatifs.

5.2. La gouvernance politique a des effets négatifs sur la dette publique extérieure en République du Congo à long terme.

Cette situation se justifie par le fait que selon les résultats de l'estimation, à long terme, toutes les deux variables représentant la gouvernance politique sont significatives, donc ont des effets sur la dette publique extérieure.

L'effet négatif de la gouvernance sur la dette publique extérieure se manifeste par le fait que la variable "Etre à l'écoute et rendre compte" influence négativement le niveau de la dette publique extérieure. Les coefficients associés à cette variable sont successivement et simultanément négatifs et significatifs $(-0,50294)$ $(0,0035)$ au seuil $\mu=5\%$. Cela signifie qu'en République du Congo, l'amélioration d'une unité de l'indicateur VA toutes choses égales par ailleurs, a pour effet, une réduction du niveau de la dette publique extérieure à hauteur de 50%.

De même, les effets négatifs de la gouvernance sur la dette publique extérieure se manifestent aussi par le fait que la variable "Stabilité politique et absence de violence" (PSAV) influence négativement la dette publique extérieure. En effet, les coefficients qui lui sont associés sont négatifs $(-0,426961)$

et significatifs (-0,0090) au seuil de 5%. Ces résultats signifient qu'au Congo l'amélioration d'une unité de PSAV, conduit à une réduction de 42% du niveau de la dette publique extérieure toutes choses égales par ailleurs. Ces résultats corroborent ceux obtenus par Chiminya et Nicolaidou (2015) et sont évidents au vu de la faible qualité de la gouvernance politique au Congo.

6. Conclusion et implications de politiques économiques

L'objectif principal de ce travail consistait à analyser l'incidence de la qualité de la gouvernance sur la dette publique extérieure au Congo. Pour atteindre cet objectif, nous avons recouru au processus ARDL (3, 1, 2, 3) et aux données concernant la dette publique et les indicateurs de Kaufmann et al issus de la base de données de la Banque mondiale (couvrant la période allant de 1987 à 2016). Des résultats obtenus après estimation de notre modèle économétrique, il ressort qu'à court terme, seul l'indicateur être à l'écoute et rendre les comptes est significatif et a une incidence négative sur la dette publique extérieure. Cependant à long terme, les deux indicateurs de la gouvernance politique (être à l'écoute et rendre les comptes ainsi que la stabilité politique et l'absence de violence) sont significatifs et ont une incidence négative sur la dette publique extérieure au Congo.

Par ailleurs, cette étude nous a permis de constater que sur le plan théorique, selon l'approche traditionnelle, l'Etat n'intervient pas dans l'activité économique ou intervient dans le seul but de réguler le marché. La dette publique s'explique par les comportements opportunistes des politiciens et des bureaucrates décrits par les théoriciens des choix publics, par les conflits intra et extra gouvernementaux de répartition et par les types de régimes (démocratiques ou autocratiques). Par contre, la nouvelle approche institutionnelle intègre les institutions dans son analyse, donc la gouvernance conduit à une bonne utilisation de la dette publique, en améliorant la rationalité des politiciens et l'efficacité de l'administration publique.

Enfin, pour faire face au problème de la dette publique extérieure que connaît le Congo, les implications de politique économique sont indispensables: Les gouvernants doivent renforcer la stabilité politique au moyen d'une bonne gestion des affaires publiques. Les gouvernants doivent impliquer la société civile dans la prise de décision concernant l'endettement.

Au-delà des résultats obtenus dans cette étude, les perspectives d'exploration des autres méthodes d'analyse devraient permettre d'approfondir cette question de l'incidence de gouvernance sur la dette publique intérieure au Congo et consolider nos conclusions en utilisant d'autres dimensions de la gouvernance que nous n'avons pas explorées notamment, le contrôle de la corruption.

Bibliographie

Alesina A. and Perotti R. (1994), «The Political Economy of Budget Deficits » *NBER Working Paper 4637*, National Bureau of Economic Research, Cambridge, MA.

Alesina A. and Tabellini G. (1989), «External debt, capital flight and political risk», *Journal of International Economics*, vol.27, n°34, pp. 199- 220.

Alesina A. et Weder B. (1990), « Les gouvernements corrompus reçoivent ils moins d'aide étrangère », *NBER Document de travail N°7108*.

Asiedu E. (2003), «Allègement de la dette et réforme institutionnelle: un accent sur les pays pauvres très endettés », *In l'examen trimestriel de l'économie et des finances Elsevier*, Vol.43, No.4, pp. 614- 626.

Barişik S. et Baris A. (2017), «Impact du déficit budgétaire dans les pays développés», *Publié dans la revue Économie théorique et appliquée*, Vol.24, No 2, pp.111- 130.

Barro R. (1979), «On the Determination of the Public Debt. » *Journal of Political Economy*, Vol.87, No.5, pp. 940– 71.

Bouriche R. (2008), «La gouvernance économique en question», *Le Quotidien d'Oran*, N° 4051, pp. 07.

Buchanan J. (1980), «*Rent Seeking and Profit Seeking*», Toward a Theory of the Rent-Seeking Society, Texas A&M Press

Chiminya A. and Nicolaidou E. (2015), « An empirical instigation into the determinants of external debt in Sub sahan Africa» *essa.org. Za/full parper/essa_3098 Pdf.*

Coase R. (1937), «The Nature of the Firm», *Economica, New Series*, Vol.4, pp.16.

Easterly W. (2002), «How Did Heavily Indebted Poor Countries Become Heavily Indebted? Reviewing Two Decades of Debt Relief», *World Development*, Vol.30 No.10, pp.1677–96.

Eisl A. (2017), «Explaining Variation in Public Debt: A Quantitative Analysis of the Effects of Governance», MaxPo Discussion Paper 17/1 *Max Planck Sciences Po Center on Coping with Instability in Market Societies.*

Faure P. (2009), «*Accumulation de la dette publique et qualité institutionnelle: la corruption peut-elle améliorer le bien-être?*», Document de travail LAREFI CR09-EFI / 072009 <http://lare-efi.u-bordeaux4.fr> LAREFI Université Montesquieu-Bordeaux IV

Fond Monétaire International (2016), « regional Economic Outlook: Sub Saharan Africa:multispeed Growth, octobre », Washington, D.C.

Husson M. (1998), «Genèse de la dette publique et taux d'épargne » *La Revue de l'IRES*, No.23.

Ndinga M. (2002), « La Gouvernance économique: quelles incidences sur le développement au Congo-Brazzaville?», *Conseil pour le Développement de la recherche en sciences sociales en Afrique, Afrique et Développement*, Vol.27, No.1 et 2, pp.1-24.

Niskanen W. (1971), «Bureaucrats and Politicians », *Journal of Law and Economics*, Vol. 18, No3.

Nordhaus W. (1975), «The Political Business Cycle », *Review of Economic Studies*, Vol.42, No.2, pp.169–90.

North D. and Weingast B. (1989), «Constitution and Commitment: The Evolution of Institutional Governing Public Choice in Seventeenth-Century England », *The Journal of Economic History*, Vol.49, No.4, pp.803–32.

Oatley T. (2010), «Political Institutions and Foreign Debt in the Developing World », *International Studies Quarterly*, Vol.54, No.1, pp.175–95.

Olson, M. (1993), «Dictatorship, Democracy, and Development. », *The American Political Science Review*, Vol.87, No.3, pp. 567–76.

Schmitz G. (1995), «Democratization and Demystification: Deconstructing "Governance" as Development Paradigm», In Moore, David B. and Schmitz, Gerald J. (eds.), *Debating Development Discourse. Institutional and Popular Perspectives*, London, Macmillan Press: 54 -90.

Tarek B. and Zidi A., (2017) «Governance and public accumulation: Quantitative analysis in MENA countries », *Economic Analysis and Policy*, Vol. 53, pp. 1-13

Tullock G. (1967), «Les coûts de la protection des droits de douane, Monopoles et vol », *Journal économique de l'Ouest*, Vol.5, No.2, pp. 111-130.

Williamson O. (1998), « Transaction Cost Economics: How It Works; Where it is Going », *De Economist*, Vol.146, pp. 23-58.